



POSITION SUR LA LOI DITE "DUPLOMB"

Les raisons de mon vote



Chers internautes,

Cette semaine, l'Assemblée nationale s'est prononcée sur la proposition de loi "visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur" dite DUPLOMB. J'ai voté en faveur de ce texte.

Alors que cette loi a beaucoup fait parler et que de nombreuses informations -souvent inexactes- ont circulé, je souhaite dédier cette dernière newsletter de la session, à tenter de **développer le raisonnement rationnel qui a conduit mon choix** :

Pouvoir se nourrir chaque jour est un privilège en France. Ce n'est pas le cas pour plus de 700 millions de personnes dans le monde. **Cette réalité dramatique nous rappelle combien la souveraineté alimentaire n'est pas un acquis définitif : elle est une responsabilité stratégique.**

Depuis toujours, les civilisations se sont construites grâce à la maîtrise de l'eau. Aucune agriculture, aucune prospérité durable n'a jamais été possible sans un accès sécurisé à cette ressource vitale. C'est cette réalité historique et universelle qui doit continuer à guider nos décisions, à l'heure où le dérèglement climatique menace nos équilibres les plus fondamentaux.

Pourtant, **notre agriculture est aujourd'hui en perte de vitesse**, fragilisée par l'érosion de sa compétitivité. Ce recul n'est pas le fruit du hasard, mais de l'accumulation de normes, d'injonctions contradictoires et de surtranspositions françaises qui freinent les agriculteurs dans leur travail quotidien.

Face à une crise agricole inédite, marquée par une mobilisation massive à travers l'Europe, **cette proposition de loi s'inscrit dans une démarche de réponse concrète.** Ce texte n'est pas une loi du grand soir, mais une série de corrections ciblées de blocages identifiés depuis longtemps. Il s'agit de lever certains irritants réglementaires, de repositionner la France dans le cadre européen et mondial, de mettre en place des mesures d'adaptation au réchauffement climatique, et de le faire sans renoncer à notre stratégie de respect de l'environnement. **Ce pragmatisme est nécessaire** si nous voulons renforcer notre souveraineté alimentaire tout en demeurant à la hauteur des enjeux climatiques.

Je regrette vivement que ce texte n'ait pas pu faire l'objet d'un véritable débat en séance publique à l'Assemblée nationale. Une discussion de fond aurait permis de confronter les visions et d'amender le texte en transparence.

Cependant, ce texte contient des mesures cruciales pour l'avenir de l'agriculture française sous toutes ses formes, mais aussi pour la gestion responsable de nos ressources naturelles, à commencer par l'eau.

Particulièrement attentif à la question de l'acétamipride sur laquelle se sont cristallisés les débats, je salue les avancées obtenues en commission mixte paritaire (CMP), grâce au travail exigeant mené par mon collègue Julien Dive.

La disposition relative à l'acétamipride mérite une clarification : ...

[Lire la suite](#)



Episode 4: L'acétamipride est-il vraiment un tueur d'abeilles ?

Pour aller plus loin et saisir le fond du sujet, vous pouvez visionner une émission consacrée au **décryptage de l'acétamipride** :

[Voir l'émission](#)



LE DÉPUTÉ ET SON ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION

Audrey et Mélanie à Cernay :

8 rue James Barbier
68700 CERNAY

03 89 28 20 59

Philippine à l'Assemblée :

126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

01 40 63 05 54

Vous pouvez également prendre contact avec Karine Pagliarulo
SUPPLÉANTE DU DÉPUTÉ



karine.pagliarulo.elue@alsace.eu

NE RATEZ AUCUNE ACTUALITÉ



Ce message a été envoyé par Raphaël Schellenberger à {eMail} parce que vous êtes enregistré sur nos listes de diffusion ou faites partie de nos contacts. En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse : raphael.schellenberger@assemblee-nationale.fr. Si vous ne souhaitez plus recevoir de courriels de notre part, vous pouvez à tout moment vous désinscrire en cliquant [ici](#).